RÉGLEMENTAIRE
PERMIS C AVEC ETG

PRÉSENTATION | Cette formation a pour objectif de donner aux stagiaires les compétences nécessaires pour conduire un véhicule isolé de transport de marchandises de plus de 3T500 de Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C).

OBJECTIFS	À l'issue de la session, les stagiaires seront capables de : • Être capable de conduire un véhicule isolé de transport de marchandises de plus de 3T500 de Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C.). • Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque ne dépassant pas 750 Kg de P.T.A.C.
PRÉ-REQUIS	Aucun
PROGRAMME	**Hors-circulation :** • Connaître les règles élémentaires de sécurité comme celles liées au véhicule en marche ainsi qu'à l'arrêt (chargement, déchargement) et connaître quelques notions sur les comportements en cas d'accident ; • Avoir des connaissances générales sur le rôle du transport routier, son organisation ainsi que les règles spécifiques qui lui sont applicables (réglementation européenne portant notamment sur les temps de conduite et de repos et l'utilisation des moyens de contrôle) ; • Avoir des connaissances élémentaires en mécanique permettant de détecter certaines anomalies de fonctionnement pouvant avoir une incidence directe sur la sécurité ; • Maîtriser le véhicule en marche avant à allure lente hors circulation ou en trafic faible ou nul ; • Savoir effectuer les vérifications de sécurité avant départ ; • Maîtriser le véhicule en marche arrière ; • Effectuer des arrêts de précision. **Circulation :** • Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction, en fonction du gabarit du véhicule ; • Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération ; • Connaître les situations présentant des difficultés.

PUBLIC	• Tout candidat à un permis de conduire, pour lequel l'obtention de l'Epreuve Théorique Générale (E.T.G.) est obligatoire si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans ; • Ne pas être sous le coup d'une mesure de suspension, d'annulation ou d'interdiction de permis de conduire ; • 21 ans minimum ; • Être titulaire du Permis B, en cours de validité ; • Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire ; • Savoir lire et écrire la langue Française ; • Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable.
INTERVENANT	Organisme habilité - ECF
RESPONSABLE DE STAGE	Sandrine CHARLES
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES	• Méthodes actives adaptées à la formation des adultes ; • Salle de cours équipées de moyen multimédias ; • Salle de mécanique avec moteurs sur banc et/ou maquettes ; • Aires d'évolution spécialement aménagées ; • Véhicules de transport de marchandises et remorque ou semi-remorque adaptés à l'enseignement ; • Fiche de suivi et livret d'apprentissage ; • Fournitures de supports pédagogiques spécifiques.
VALIDATION	• Attestation de formation et Permis de conduire de la catégorie C ; • Évaluations continues et de synthèse correspondant aux contenus du référentiel d'Education pour une mobilité Citoyenne ; • Épreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie C : Hors Circulation et Circulation selon les places attribuées par les services préfectoraux.
DURÉE	91 heures
LIEU & DATE	• **ETG / Code :** À déterminer **Un délai de 2 semaines est à respecter entre la Théorie et la Pratique afin de passer l'examen** • **Permis C :** À déterminer
COÛTS ET MODALITÉS	Pour connaître les conditions d'accessibilité **(y compris pour les personnes en situation de handicap)** et les délais d'accès de chacune de nos formations : nous contacter.